



COMMISSION EUROPÉENNE

*Bruxelles, le 18.5.2018
C(2018) 3079 final*

Monsieur le Président,

La Commission tient à remercier le Sénat pour son troisième rapport d'information sur le suivi des positions européennes de votre assemblée, qui donne un aperçu détaillé et très utile du contrôle parlementaire exercé par le Sénat sur un grand nombre de dossiers européens.

La Commission apprécie vivement les contributions fournies par les parlements nationaux dans le cadre du dialogue politique, et note que le Sénat est à cet égard l'une des chambres nationales les plus actives. Elle tient compte de ces contributions, en particulier au cours du processus législatif, lorsqu'elle participe aux négociations de ses propositions entre le Parlement européen et le Conseil. Comme vous le soulignez à juste titre, la contribution du Sénat à ce dialogue reçoit ainsi une traduction concrète dans de nombreux dossiers.

La Commission s'efforce de fournir des réponses précises et argumentées aux avis qu'elle reçoit, et se félicite de constater que le Sénat reconnaît dans l'ensemble ces efforts, en particulier en ce qui concerne les réponses aux avis motivés. Elle est bien entendu prête, si le Sénat le lui demande, à fournir des précisions complémentaires sur l'un ou l'autre dossier spécifique.

La Commission s'est fixé un délai de trois mois pour répondre aux avis des parlements nationaux. Je suis conscient que dans la période couverte par le rapport du Sénat, il n'a pas toujours été possible de respecter ce délai et je tiens à vous assurer que la Commission met tout en œuvre pour que les retards restent l'exception.


Je voudrais par ailleurs souligner que la partie écrite du dialogue politique avec les parlements nationaux va de pair avec les rencontres entre les Membres de la Commission et des parlementaires nationaux. La Commission juge ces rencontres très fructueuses, y compris les nombreuses visites de commissaires au Sénat ou de sénateurs à la Commission, et souhaite maintenir leur fréquence.

*M. Jean BIZET
Président de la commission
des affaires européennes du Sénat
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
F – 75291 PARIS*

*cc. M. Gérard LARCHER
Président du Sénat
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
F – 75291 PARIS*

Je me réjouis, par avance, de la poursuite de notre dialogue politique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping initial 'F' followed by a series of connected loops and a long horizontal stroke at the end.

*Frans Timmermans
Premier vice-président*